

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 5 avril 2019*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme SAISON.

Absents excusés : Mme SPOTE, M. BOUCHER, M QUENTIN  
Mme DELEMER (arrivée en cours de séance)

Madame MASSONNEAU est élue secrétaire.

## LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ **Approuve** les comptes de gestion du Receveur Municipal 2018 qui sont en parfaite concordance avec les Comptes Administratifs du Budget général et du Budget Assainissement 2018 de la commune

*11 voix POUR*

*Arrivée de Mme DELEMER*

◆ *Monsieur Denis MOUNOURY, Maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madeleine MAZIERE :*

**Approuve** le Compte Administratif 2018 du Budget Général qui se solde par un excédent global de 621 795.37 €.

*11 voix POUR*

**Approuve** le Compte Administratif du Budget Assainissement 2018 qui se solde par un excédent global de 298 037.48 €.

*11 voix POUR*

*Retour de Monsieur MOUNOURY*

◆ Pour financer le programme d'investissement, **décide** de contracter auprès de la Caisse d'Epargne d' Ile de France un contrat de prêt au taux fixe d'un montant de 100 000 € avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 15 ans  
Taux d'intérêt nominal : 1.44 %  
Périodicité : trimestrielle  
Amortissement : progressif  
Frais de dossier : 120 €

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt au nom de la commune et est habilité à procéder ultérieurement à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

*12 voix POUR*

◆ **Vote** le taux des 3 taxes pour 2019

Taxe d'habitation : 12.14%  
Taxe foncière (bâti) : 13.67 %  
Taxe foncière (non bâti) : 47.05 %

Pour produire la somme de 519 177 € nécessaire à l'équilibre du budget.

*10 voix POUR            2 ABSTENTIONS*

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

ACS	20 000.00 €
ADMR CORBEROSA	900.00 €
AJSP DOURDAN	200.00 €
Anciens Combattants UACVGRD	120.00 €
A P A E I	100.00 €
Coopérative scolaire école élémentaire	1 000.00 €
Coopérative scolaire école maternelle	850.00 €
Corbreuse en Fête	300.00 €
Corbreuse Ste Mesme Football club	1 200.00 €
Croix Rouge	50.00 €
Santé 2002 DREPOBA	150.00 €
Tennis club Corbreuse Mini tennis	800.00 €
Tennis club Corbreuse	550.00 €
Jardin des racines	100.00 €
Ainsi qu'au C.C.A.S	8 000.00 €

*12 voix POUR*

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2019 de la commune d'un montant de 2 365 105.75 € équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1 312 546.20 €  
Section d'investissement : 1 052 559.55 €

*12 voix POUR*

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2019 du service assainissement pour un montant de 527 132.48 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 144 797.40 €

Section d'investissement : 382 335.08 €

*12 voix POUR*

◆ Vu l'exposition de peinture qui aura lieu le 22 septembre 2019 à CORBREUSE, **décide** de demander une participation financière aux peintres exposants de 5 € pour la journée.

*12 voix POUR*

◆ **Décide** d'organiser une buvette lors de la soirée concert « Celtic Sailors » le 20 avril 2019 au foyer.

**Fixe** le prix des boissons comme suit :

Tasse de café : 0.50 €

Part de gâteau : 0.50 €

Canette, soda, bière : 2.00 €

Verre jus de fruits : 0.50 €

*12 voix POUR*

### **QUESTIONS DIVERSES :**

◆ Point sur les travaux de la mairie.

◆ Visite du restaurant scolaire avec les représentants des parents d'élèves, les élus et le responsable de la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h20